

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Genève, le 03.11.15

A toi de juger! Au cœur d'un procès grâce à la réalité virtuelle

A l'occasion de la Cité des métiers, qui s'ouvre ce mardi, le pouvoir judiciaire parie sur la réalité virtuelle et propose au public d'assister à une audience de jugement au tribunal comme s'il y était.

La Cité des métiers, plus grand salon de Suisse romande dédié à la formation, ouvre ses portes du 3 au 8 novembre à Palexpo. Pour sa troisième participation consécutive à cet événement, le pouvoir judiciaire mise cette année sur l'innovation et propose aux visiteurs une expérience en réalité virtuelle (VR) totalement inédite. Sur son stand, le public a l'opportunité de se retrouver au cœur d'un procès (fictif) pour brigandage, pour ensuite rendre son verdict au terme des débats.

Les casques de réalité virtuelle mis à disposition des visiteurs leur offriront une vue à 360° d'une audience de jugement. Ils se retrouveront ainsi entre les juges, le procureur, le greffier, le prévenu et son avocat, pour assister à une audience plutôt mouvementée.

Le recours à la réalité virtuelle est une grande première pour une institution publique à Genève, cette technologie arrivant tout juste à maturité. Elle présente toutefois un énorme avantage en termes d'immersion et d'attractivité.

Le pouvoir judiciaire attend toutes les personnes intéressées par le monde judiciaire, curieuses, ou qui souhaitent en savoir plus sur les métiers de la justice à venir tester cette animation. Des collaborateurs et des magistrats seront présents sur le stand afin de répondre aux questions liées à ces métiers (stand 6572).

A toi de juger!

En outre, à l'occasion d'une animation commune à la police cantonale genevoise, le pouvoir judiciaire et l'office cantonal de la détention, les visiteurs assisteront à une affaire criminelle menée tambour battant. Le récit retracera plusieurs moments-clé d'une procédure pénale, de l'interpellation d'un suspect par la police à sa mise en détention. Cette animation sera présentée deux fois par jour sur un espace de démonstration jouxtant le stand de la police: mardi/mercredi/jeudi/vendredi/samedi/dimanche à 10h00; mardi/mercredi/jeudi/vendredi/samedi à 14h30; dimanche à 14h00.

L'entrée à la Cité des métiers est libre.

Plus d'informations sur www.cite-metiers.ch et sur ge.ch/justice.